Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212200216-20260609-DEL202637-DE

Département des Côtes
d'Armor
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de
BRUSVILY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 18 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de M. BOUGIS Christian, Maire.
Date de convocation : 01/06/2026
Nombre de conseillers en exercice : 13
Présents : 12 Pouvoir : 01 Exprimés : 13
Présents : Christian BOUGIS, Jacqueline LEYZOUR, Bernard VAYSSE, Chantal ZERBINO, Michel MARIE, Sandrine DUPAS, Philippe HEUVELINE, Thierry BOULAU, Lucy LE BRAY, Paul JAMET, Francine VAYSSE LEFRANCOIS, Bertrand GUESSANT
Absente excusée : Julie LE MOIGNE (procuration à Paul JAMET)
Secrétaire de séance : Francine VAYSSE LEFRANCOIS

N° 2026-37
Migration des logiciels Berger Levrault vers WeMagnus

M. le Maire présente une proposition de Berger Levrault relative à la migration des logiciels métiers vers WeMagnus. Ce contrat annule et remplace l'ensemble des contrats actuels de Berger Levrault ainsi que tous les connecteurs dématérialisation (Chorus pro, connecteur DSN, parapheurs, contrôle légalité).

Les logiciels actuels de Berger Levrault utilisés actuellement sont :
- e-GRC : gestion élections, état-civil, recensement citoyen, cimetière, etc…
- Gestion financière : gestion comptabilité, budget, immobilisations, emprunts, etc...
- Gestion paie

Cette évolution repose sur une transition optimisée vers le cloud garantissant un hébergement cloud souverain, un accès sécurisé à distance, une interopérabilité, des innovations intégrées et une ergonomie modernisée.

Le tarif annuel est de 2 252.50 € HT avec un contrat de 3 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Accepte la proposition de Berger Levrault qui s'élève à 2 252.50 € HT annuel avec un contrat de 3 ans,
Mandate M. le Maire pour signer toutes pièces relatives à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Francine VAYSSE LEFRANCOIS

Le Maire,
Christian BOUGIS



